



Commission des interventions Séance du 4 novembre 2020

Décision CDI n° 2020-20

Mise en œuvre du plan d'urgence sécheresse afin de permettre l'accès à l'eau potable - Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (Cap Nord Martinique)

La Commission des interventions de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

La Commission des interventions approuve la proposition d'aide financière pour les travaux de renforcement et de renouvellement des réseaux d'eau potable et modernisation des réservoirs pour le stockage d'eau potable sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (Cap Nord Martinique), tels que décrits dans le rapport annexé à la présente délibération.

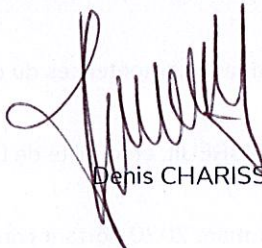
ARTICLE 2 :

La Commission des interventions fixe le montant maximum de l'aide financière de l'OFB au projet mentionné à l'article 1 à hauteur de 851 796 €, soit 30 % du montant du projet.

ARTICLE 3 :

Le directeur général est autorisé à mettre définitivement au point les termes de la convention avec la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (Cap Nord Martinique) et à procéder à sa signature.

Le Directeur général délégué ressources, chargé
du secrétariat de la Commission des interventions,



Denis CHARISSOU

La Présidente
de la Commission des interventions,



Patricia BLANC